

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Où sont, Monsieur Lozovsky, les Bourriques et les fascistes?

« Je ne sais quel est le pourcentage des Bourriques et des fascistes dans les rangs des anarchistes, mais les événements sanglants du 11 janvier prouvent que la proportion est assez grande... »

LOZOVSKY (*L'Humanité* du 30 janvier).

Voici le bouquet. Le secrétaire de l'Internationale Syndicale Rouge prenant à son compte le tas d'ordures et d'infamies déversées par *l'Humanité* sur les anarchistes. Le provocateur de Saint-Etienne et de Bourges ramassant dans les poubelles de Daudet et de Cachin le vomit des injures et des calomnies.

Si nous avions encore la naïveté de prendre ce personnage gouvernemental pour un représentant des travailleurs, nous pourrions nous indignier de le voir s'acoquiner avec les politiciens qui assassinèrent des ouvriers dans leur Maison de la Grange-aux-Belles.

Mais il y a beau temps que nous sommes édifiés sur la conscience prolétarienne de l'affreux bonhomie. Ce Lozovsky avait déjà vendu aux autorités bolchevistes les syndicats de Russie. Il avait fait de sa C. G. T. une sorte d'agence de domestication du travail au service de l'Etat. Il avait fait tenir des Congrès syndicalistes nationaux et internationaux sous la « protection » des bafonnettes de l'Armée rouge.

Il avait livré aux policiers et aux gardes-chourmés moscovites les meilleurs militants de l'émancipation ouvrière.

De la part de « ça » rien ne nous étonne. Ce gulant valet de basse politique peut tout se permettre. Comme d'un Jouhaux on attend d'un Lozovsky les pires bassesses, les plus horribles tâchetées.

Celui qui porte la complicité quotidienne de centaines d'anarchistes et de syndicalo-anarchistes russes fusillés, emprisonnés, déportés, celui qui a contraint à la grève de la faim les prisonniers politiques dans les prisons soviétiques — celui-là peut bien nous traiter de Bourriques et de fascistes : ses appréciations ont la même valeur à nos yeux que celles d'un Poincaré ou d'un Léon Daudet.

Les anarchistes du *Libertaire* n'ont encore mis personne en prison. Ils n'ont dénoncé personne. Ils n'ont fait condamner personne. Ils ne commettent jamais, sous aucun régime, dans aucune circonstance, de telles iniquités. Les bolchevistes, au service desquels se trouve Lozovsky, ne cessent d'exercer les tristes fonctions de policier de mojchard, de juge.

Les anarchistes du *Libertaire* n'ont encore passé de traité ni avec Mussolini, ni avec Primo de Rivera, ni avec Léon Daudet. Ils n'ont jamais fait la moindre alliance — fût-elle défensive — avec les fascistes ou avec les camelots du roi. Ils n'ont pas l'intention de marcher sur les brisées de Tchitchérine. Et leurs amis d'Italie et d'Espagne ne connaissent pour tous rapports avec les dictateurs militaires que ceux de la répression la plus sauvage exercée sur leur peau. En France, la rue de Ronde n'a jamais eu leur visite que d'une manière peu amicale. Enfin les anarchistes n'ont jamais envoyé de condoléances à aucun chef d'Etat fasciste. Les bolchevistes n'en pourraient certes, dire autant !

Les anarchistes du *Libertaire*, ni Lecoin, ni Colomer — pour ne citer que deux d'entre eux — n'ont collaboré à l'œuvre de guerre comme certains des complices français de Lozovsky. Ils n'ont pas été les agents provocateurs de la tuerie mondiale. Tandis que l'un d'entre eux avait réfugié son anti-patriotisme sur la terre neutre d'Italie, il vit surgir M. Cachin accompagné de toutes les autorités consulaires de France, M. Cachin dont le voyage de propagande guerrière fut patromné, en Ligurie, par le *Secolo XIX*, organe officiel des richissimes signori Ansaldo, fabricants de munitions et de fournitures de guerre, M. Cachin qui prêcha — à quel prix, avec de tels patronages — la sainte guerre du Droit, de la Justice et de la Civilisation aux prolétaires italiens qui jusqu'alors ne voulaient rien savoir de l'ignoble boucherie.

Après l'assassinat de la Grange-aux-Belles, les politiciens meurtriers, tremblant de prendre la responsabilité de leur frousse criminelle — car ils ne commandèrent : « Feu ! » que par peur — se mirent à crier sur nos chaussées : « A l'assassin ! »

Et maintenant leurs grands chefs de Moscou, convaincus de flirt avec les gouvernements fascistes, mis en face de leurs crimes policiers ne trouvent rien de mieux que de traiter leurs accusateurs de « fascistes » et de « Bourriques ».

Mais ça ne prend pas. Le jeu est trop vieux. Et Prolo, à force de se voir faire des grimaces, les apprises à son tour, non pour les exécuter lui-même, mais pour ne plus en être victime de la part de ses exploiteurs. Prolo ne court plus — bonne bête — derrière celui qu'on lui désigne en hurlant : « Au voleur ! » Prolo garde ses poches et préserve ses reins. Et quand il prend une Bourrique ou un fasciste sur le fait — il les exécute.

Les faits de Russie et d'autres lieux moscovites parlent assez clairement au bon sens prolétarien. Gare à la casse, Monsieur Lozovsky, quand les ouvriers connaîtront ces faits. Et allez dire à vos maîtres que rien ne nous empêchera de dire tout ce que nous savons — inlassablement — jusqu'à la fin de leur triste règne.

LE LIBERTAIRE.

Nos excuses

Le *Quotidien des masses* arrache de désespoir les derniers cheveux de Catoné. Et cela à cause de ces sacrés anarcho-réformistes qui ne se tiennent pas bien sages dans le temple orthodoxe.

Pensez donc, les rédacteurs du *Peuple*, du *Populaire*, du *Matin* et autres « feuilles bourgeois » étaient, paraît-il, aux premières loges à la réunion du S.U.B., tandis que le rédacteur de *l'Humanité* attendait dans les water-closets, les tuyaux que l'agent de liaison Teulade n'était pas pressé de lui donner.

Pourquoi donc les salariés de M. Souvaine craignaient-ils tant le contact avec les gars du Bâtiment ? Est-ce que les feux de salve du capitaine Treint sont pour quelque chose dans cette attitude puissiliane ?

Vous trouvez que bourgeois et réformistes « rigolent » pendant qu'on « bouffe » du communisme. Sont-ce des aveux ou des regrets ?

Faites donc plutôt votre examen de conscience, si vous en avez une. Votre P. C. a voulu « bouffer » le syndicalisme et assassiner les syndiqués.

Votre argentin international Lozovsky nous traite gentiment de « Bourriques », nous qui versons des cotisations à l'I. S. R.

Vous nous gratifiez de vos défauts endémiques, vous nous appelez de votre nom de naissance : scissionnistes.

Reconnaissez donc que vous avez semé le vent et que vous récoltez le mépris en attendant la tempête.

Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes si vous avez aujourd'hui contre vous toutes les branches de l'activité révolutionnaire.

La laissera-t-on tranquille

Marcelle Weill, l'ancienne compagne de Gruffy, ne cessera pas d'être appelée à la Police Judiciaire et chez le juge d'instruction Barnaud, pour être interrogée sur ce qu'elle pourrait « connaître » de l'affaire Philippe Daudet.

Ce sont, du fait de ces interrogatoires si souvent répétés, des embûches continuelles pour elle.

Comme elle est obligée de gagner son pain, elle nous prie de dire, dans le *Libertaire*, qu'elle ne veut pas servir de pantin à ces messieurs de la justice, par trop aux ordres de Daudet. La commission est faite.

Inutile d'ajouter que nous joignons notre protestation à la sienne.

A-COTÉS

Paillasse

Au moins, avec Mussolini on sait à quoi s'en tenir sur le droit à la violence comme moyen de gouvernement et comme méthode d'opposition au gouvernement.

« Je prête serment à la mémoire de tous nos martyrs, a-t-il déclaré, que, lorsqu'il s'agit de la patrie et du fascisme, nous sommes prêts à tuer comme à mourir. »

Fort bien. Seulement, lorsque les fascistes, armés et soutenus par le gouvernement de Mussolini, assassinent leurs adversaires au coin d'une rue, ils sont assurés de l'impunité. Les opposants, eux, sont certains d'aller finir leurs jours dans un cachot. Il suffit même pour cela qu'ils aient osé se défendre.

Ce droit à la violence, c'est l'assassinat pour raison d'Etat. Mussolini ne l'a pas inventé. Il est seulement un peu plus cynique, un peu plus inconscient que ses congénères. Mais, hélas ! c'est lui-même qui détient les clés des maisons de fous. Et vous savez que les fous se croient toujours des êtres supérieurs. — CHAB.

RÉGIME LE TROCQUER

L'express Nantes-Paris est pris en écharpe par un train de marchandises

Pour se couvrir, Le Trocquer fait arrêter le mécanicien

Il y avait longtemps que M. Yves Le Trocquer, empereur du rail, ministre des travaux publics, n'avait fait parler de lui.

Les accidents, depuis un certain temps, se faisaient plus rares, et les journalistes, à cours de copie, n'avaient plus une seule victime à se mettre sous la dent : un tel état de choses ne pouvait durer longtemps.

C'est pourquoi, hier après-midi, la nouvelle d'une catastrophe se répandait dans Paris, et nombreux étaient les gens qui parcouraient, inquiets, les journaux ou soir, redoutaient de lire le nom d'un parent ou d'un ami parmi les morts possibles.

L'express Nantes-Paris avait été pris en écharpe par un train de marchandises, à quelques kilomètres de Tours.

Deux morts, six blessés, tel est le bilan de ce nouvel accident de chemin de fer, dont M. Le Trocquer aura à répondre devant la Chambre — ou plutôt à ne pas répondre, car on finit par être habitué à ce régime des têtes cassées.

En admettant même qu'une nouvelle interpellation soit déposée par un de nos honorables, ce n'est pas cela qui mettrait un terme aux catastrophes.

Voici le texte de la dépêche que l'Agence Havas nous a transmise, sur les circonstances de l'accident, ainsi que le nom des malheureuses victimes :

Tours, 30 janvier. — Hier, à 19 h. 25, le train express 110, de la Compagnie d'Orléans, se dirigeant sur Paris, a été pris en écharpe, à la bifurcation de Sargé, à 1800 mètres de Châteaurenaud, par un train de marchandises de l'Etat.

M. Albert Pounou, 25 ans, domicilié à Gentilly, 8, rue Louis-Gaillet, chef du wagon-restaurant, se dirigeant sur Paris, a été tué à 19 h. 25, le train express 110, de la Compagnie d'Orléans, se dirigeant sur Paris, a été tué ; M. René Lory, pensionnaire chez M. Détéglier, 71, quai de la Tournelle, à Paris, est grièvement blessé.

Plusieurs autres personnes sont moins sérieusement atteintes : Mme Germaine Blevet, 24 ans, 18, avenue de Choisy, à Paris ; Mme veuve Albertine Brochon, 28 ans, 13, rue Saint-Jacques, Paris ; M. Léon Noailles, 25 ans, 15, rue Rousset, à Paris ; M. François Augel, 40 ans, cantonnier à la Compagnie P.-O. à Châteaudun. Un autre voyageur, dont on ignore le nom, a été sur demande reconduit à Tours.

Le train 110 est l'express qui part de Nantes à 14 h. 41, et arrive à Paris à 22 h. 42.

La bifurcation de Sargé, où s'est produit l'accident, relie les deux grandes lignes Paris-Bordeaux (Etat), et Paris-Bordeaux (Orléans).

Quant à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, voici le communiqué qu'elle fit passer à la presse, hier soir :

Hier soir, vers 19 h. 15, le train 2.759 Etat, venant de Sargé-sur-Braye (Sarthe), est entré en collision avec le train express 110 P. O., à la bifurcation de Sargé.

Les voies sont obstruées, plusieurs voitures ayant déraillé.

Le maître d'hôtel du wagon-restaurant du train express a été tué au cours de l'accident.

Le cuisinier, qui avait été grièvement blessé, est décédé ce matin à l'hôpital de Châteaurenaud, où il avait été transporté.

Deux femmes de service du wagon-restaurant, et un voyageur, ont été également blessés ; ils ont été transportés au même hôpital.

Naturellement, le mécanicien du train de marchandises a été rendu responsable de l'accident, et « il est gardé à vue par les gendarmes » jusqu'à ce que l'enquête du Parquet soit close.

Il est facile à M. Le Trocquer de faire boucler un malheureux cheminot dont la non-culpabilité sera reconnue par la suite, nous en sommes sûrs.

Les vrais responsables sont au ministère des Travaux Publics et dans les conseils d'administration des compagnies. Ces dernières, pour réaliser des économies et distribuer de plus gros dividendes à leurs actionnaires, n'hésitent pas à négliger certains travaux utiles, à laisser subsister un matériel défectueux, et à laisser rouler des wagons dont la réparation serait plus que nécessaire.

Allons, une enquête impartiale — si tant est que celle-ci puisse se faire — tournera à l'avantage du malheureux mécanicien et à la confusion des gros bonnets de la Compagnie.

Mais cette enquête « impartiale » peut-être avoir lieu ?

SI NOTRE ŒUVRE VOUS PLAÎT

Souscrivez au *Libertaire* quotidien

Abonnez-vous au *Libertaire* quotidien

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMÉ
Un an.... 64 fr.	Un an.... 96
Six mois.... 32 fr.	Six mois.... 48
Trois mois 16 fr.	Trois mois 24
Chèque postal : Fer. andré 586-65	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

128, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

CELUI-LA AUSSI doit être amnistié, il le sera

Sous le fallacieux prétexte d'éviter des heurts entre les manifestants et la police, certaines organisations ont pris l'habitude d'appeler le peuple parisien à se grouper hors barrières sur un terre-plein d'une banlieue avoisinante, lorsqu'elles organisent des démonstrations d'une certaine importance.

Et le contraire de ce qu'on a voulu se produire immuablement.

Pour la rentrée dans la capitale les portes s'ouvrent à peine ; la foule ne pénètre dans Paris que par petits paquets et très lentement. Les flics qui, alors, n'appréhendent point d'être débordés affirment surtout de faire son procès à elle, en dévoilant, du haut de la tribune retentissante de la Cour-d'Assises, ses brutalités et ses provocations.

Et les incidents surgissent nombreux, violents, sanglants.

* *

Le 31 avril 1922 — un dimanche — l'Union des Syndicats Unitaires avait convié les travailleurs de la région à commémorer dignement le Premier Mai en se rendant en grand nombre au parc des Oblats à Saint-Ouen.

Nous étions là-bas une trentaine de mille.

Nous avions entendu des discours, et, après avoir parcouru, en bandes moutonnères, les rues de Saint-Ouen, nous arrivions aux barrières.

La, comme à l'ordinaire, les gardiens de la « paix » se livraient à un filtrage sérieux et faisaient jouer leurs poings, leurs pieds et leurs matraques.

Pour des Parisiens, rien d'« abnormal » d'ailleurs dans la conduite des gens de police.

Chez un provincial, la surprise d'abord, l'indignation ensuite, l'indignation enfin devenant remplacer la passivité moquante des parigots.

Le crime politique

L'article I du Code pénal dit :

1^o L'infraction que les lois punissent de peine de police est contravention;

2^o L'infraction que les lois punissent de peines correctionnelles est délit;

3^o L'infraction que les lois punissent d'une peine affictive ou infamante est crime.

Cette triple définition est proprement absurde. Prendre la peine comme base de la qualification de l'infraction, c'est atteler la charrette devant les bœufs, car la peine, en ce cas, est évidemment arbitraire, sans quoi on aurait qualifié les « infractions » selon le critère par lequel les peines ont été elles-mêmes choisies. C'est, naturellement aussi, un classement étranger aux règles morales. Le législateur dit ainsi : « La valeur éthique des actes est sans importance. L'importance est déterminée par la peine. La peine, comme dans Rabelais, fait un juge, doit être choisie aux dés... »

**

Mais je veux laisser la question, insoluble, posée par l'article I du Code pénal pour entrer dans le problème plus subtil encore des conditions sociales, matérielles et psychologiques qui qualifient le délit ou le crime.

Psychologiquement, ce problème était, jadis, simple, quand on croyait avoir bien saisi l'élément intentionnel. Aujourd'hui, les analystes de l'âme humaine ont établi que rien n'était plus difficile à comprendre que l'intention. Il y a dans toutes les actions des hommes, une part de suggestion et d'automatisme. Il y a aussi les impulsions nées de l'inconscient, ce plankton effrayant, ce gouffre auprès duquel la partie consciente de notre « moi » est un îlot dans un océan démesuré.

Enfin, il faut faire intervenir la durée. Ce que je veux, en ce moment, n'est un vouloir que durant une durée infinitésimale. Cette polarisation de l'énergie personnelle ne saurait se perpéter sans abolir le moi lui-même; et, lorsque j'ai cessé de vouloir une chose, il advient que son accomplissement dépende plus de mes facultés automatiques que d'une décision durable, calculée, partant d'une approbation évidente de l'acte conçu qui mènerait jusqu'à l'acte accompli. Ainsi, lorsqu'on veut saisir l'intention, la matière se subdivise à l'infini, s'échappe, se dilue, et l'on s'aperçoit que l'intention de mal faire n'est, en l'état actuel de la science des âmes, qu'un mot dont toute définition heurte les données psychologiques acquises. Les vieux juristes d'autan n'en reviendraient pas ! Une digression est ici nécessaire. Si l'intention du mal est toujours douteuse, l'intention du bien l'est autant. Analyser le courage par exemple, mènerait à d'étranges résultats, au dam des « héros »... Mais revenons au crime :

Le côté moral du crime est plus saisissable que tout autre. La loi morale, sans avoir la rigueur des lois mathématiques, peut passer pour assez stable en ses grandes lignes qui sont, d'ailleurs, les seules : « Tu ne tueras point ». Voilà le type du commandement éthique. J'ajoute que la morale étant universelle, ou devant l'être, pour exister, ses commandements sont absolus et ne se soumettent à aucune contingence. Il n'y a pas, dans la morale, de « si », de « quoique » et de « toutefois ». Il y a un ordre absolu. La religion chrétienne qui fut (*Quantum mutata ab illo...*) une religion morale, commença par chasser de ses disciples tous les tueurs professionnels. On ne pouvait, à l'origine, pas être soldat et chrétien à la fois. Le premier saint que l'Eglise honore et dont j'ai étudié l'histoire, jadis, lorsque Marty était en geôle, est un centurion romain, Marcellus, qui, durant une revue militaire, à Tanger (c'est peut-être pour ça que Mussolini prétend avoir des droits sur Tanger) jeta son bâton de commandement à terre en disant : « Je ne suis plus soldat, je suis chrétien ». Le christianisme d'aujourd'hui n'existe que chez les « conscientious objectors ». Et le plus cocasse est qu'ils soient tous antipapistes lorsqu'ils sont croyants...

Je reviens au crime. La loi morale dit : « Tu ne tueras point ». C'est un crime que de tuer, un crime « moral ». Le bourreau et ses aides sont des assassins et ce sont des assassins que tous les soldats qui fusillèrent leurs frères d'armes, durant la guerre. Ce sont des assassins MORALEMENT, car, socialement, on les récompensait plutôt.

Et j'arrive à la définition sociale du crime. Au fond, elle seule importe. Les sociétés usent, pour faire durer leurs systèmes de mainmise sur les hommes, de tous les actes que défend la morale. Le mensonge, qui, moralement, est le pire de tous, parce que, seul, il réclame une volonté durable, le mensonge est le symbole même de l'Etat-Roi. Mais quelle est la définition sociale du crime ? Il a été écrit mille tonnes de livres là-dessus depuis les folios de Lombroso, qui était vraiment, lui, « l'uomo delinquente » jusqu'aux fantaisies littéraires de Gabriel Tarde, aux études de Durkheim et même aux écrits humoristiques du docteur de Fleury, qui fut douché jadis comme maboul, mais s'est bien trouvé là pour pomper les argents du bazar de l'Hôtel de Ville. Ainsi, du moins le dit l'extravagant bouquin de Pauline Becker-Laveau, autre question. Mais les définitions du crime concoctées par les professeurs de droit ont la valeur de ces consultations de Gouffre de Laprade et consorts, sur le problème des responsabilités de Guillaume II dans la guerre ou des opinions de tels autres sur la légitimité de la conquête des mines de la Ruhr. Qu'on me voie ministre des Affaires étrangères et la professeur Gouffre de Laprade, consulté, me reconnaîtra, et donc à la France, le droit d'occuper, aux

Etats-Unis, la Nouvelle-Orléans (car, enfin, Orléans n'appartient pas à l'Amérique) et même la Louisiane, au nom des dix-huit rois qui porteront le nom de Louis. Le souci de notre sécurité (consultez le professeur Machin) réclamera ensuite qu'on occupe les Etats voisins et je me charge de trouver la justification juridique d'une occupation de vingt-cinq Etats d'Amérique.

Les définitions du crime ont, de même, la pente. Chaque professeur, jadis, ou récemment, travaillait pour sa clientèle politique. Au fond, tout ce que vaut que ce que vaut une profession de foi de député. Mais, jugeant en fonction de la société, je ne pense pas — quitte à m'attribuer une valeur supérieure à celle de tant d'hommes éminents — que l'on puisse mettre en doute ceci : le crime est l'acte qui trouble extérieurement l'ordre social et en compromet la sécurité générale.

Bien entendu, ordre et sécurité sont préjudiciables...

Ma définition est large, certes, et réclame, pour s'appliquer à tels délits spéciaux, des précisions matérielles, ce surtout lorsqu'il s'agit de déterminer la part de culpabilité entraînée par l'infraction. Mais, peu chaut, le plus intéressant, c'est que je me trouve, en face d'un plus curieux problème.

Celui qui commettait un crime pour faire cesser l'état de trouble social et de sécurité instable dont j'ai parlé, serait-il coupable ? Oui, certainement, devant la loi morale. La morale ignore les divers groupes sociaux et ne leur reconnaît aucun de ces droits que s'arrogent les hommes tricolores de tuer les monochromes ou de les voler. Elle ne reconnaît aucune légitimité à aucun crime.

Mais, socialement, le problème change de face. La société n'existe plus dès que le trouble y règne et que la sécurité y est en question. L'être qui veut, au nom de cette sécurité — qui est désirée par les anarchistes comme par quiconque — et au nom de l'ordre (car l'anarchiste qualifie l'Etat de désordre), l'être, dis-je, qui consent au nom des principes universels sans lesquels tout est barbarie, à commettre un crime destiné à ramener sécurité et ordre (mais surtout) agit, socialement, en état de légitime défense.

Les jurés qui ont répondu : « Non, l'accusé n'est pas coupable » sont non seulement de braves gens, mais des juristes.

Renée DUNAN.

Faites des enfants !

Le Conseil de la Natalité émet des vœux. Les statistiques, dit-il, « nous montrent un accroissement continu des divorces, et un péril grave menace la famille ».

Devant ce danger, nous apprend la Liberté, le Conseil supérieur s'est réuni avant-hier soir, et a formulé plusieurs vœux concernant les modifications à apporter à la législation.

La Liberté est un journal nationaliste et enquête en première page pour trouver les moyens propres à diminuer le taux toujours croissant de la vie. En quatrième elle se fait l'écho des vieillards séniles qui durant toute leur existence se sont bien gardés d'accroître leur famille, et qui sur leurs vieux jours se découvrent un amour immoderé de la marmaille engagent les autres « au devoir » qu'ils sont aujourd'hui incapables de remplir.

Il serait curieux de faire à notre tour une enquête ; hélas ! notre position ne nous le permet pas, n'étant pas introduits — et ne demandant pas à l'être — dans les cercles officieux et officiels du gouvernement. Mais ce que nous ne pouvons faire, la Liberté le peut et nous serions heureux de mettre à contribution ce journal nationaliste qui réclame, lui aussi, un relèvement de la natalité.

La Liberté pourrait-elle nous faire connaître le nombre d'enfants de ces honorables vieillards du Conseil de la Natalité qui émettent des vœux autour d'un tapis vert ?

Voudrait-elle nous faire savoir en bonne place dans son quotidien combien d'héritiers ont M. Poincaré, ses ministres et ses

SALLE DES FETES de la "BELLEVILLEOISE", 23, Rue Boyer
(Métro : Martin-Nadaud)

Matinée artistique, poétique et musicale
au profit du « LIBERTAIRE »

DIMANCHE 3 FÉVRIER
à 14 h. 30 précises

PREMIÈRE PARTIE :

- Ouverture : Marche de la Sérénade (Beethoven).
- Chansons réalistes.....
- Poèmes
- Poèmes
- Chansons de Béranger.....
- Poèmes
- Poèmes
- Trio de Mendelssohn.....

DEUXIÈME PARTIE :

- Fantaisie sur Manon.
- Chansons de Ch. d'Avray.....
- Poèmes de Richepin et de Victor Hugo
- Chansons de Paul Verlaine.....
- Chansons vécues.....

Le mariage forcé

de Molière

Interprété en costumes de l'époque par la Roulotte

L'on trouve des cartes à la Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc. — Prix d'entrée : Trois francs.

députés ? Consentira-t-elle à nous dire de combien de pièces disposent ces honorables bourgeois pour loger leur progéniture ? Et lorsque la Liberté nous aura répondu, nous nous mettrons entièrement à sa disposition pour conduire un de ses représentants dans les taudis infects qui abritent le prolétariat.

Nous vous guiderons dans les quartiers de Belleville, de Ménilmontant, de la Bassine, où la pourriture des rues et des immeubles est un véritable foyer d'épidémie, et où meurent chaque année des milliers, des dizaines de milliers de malheureux, qui ne sortent de l'usine que pour s'engouffrer dans la saleté et l'immondice.

Nous vous ferons voir ces ignobles caernes de la rue de la Roquette, où la racaille des propriétaires entrent une véritable armée de parasites, où les pouhelles, l'hiver comme l'été, voisinent avec les chambres des locataires, où une pièce abrite six ou sept personnes, où d'un bout à l'autre de l'année, le germe de la tuberculose fait ses terribles ravages, et où la misère complice de l'ivrognerie et de toute déchéance sociale, mène lentement et sûrement au tombeau toute cette masse de déshérités, dont le seul crime est d'avoir vu le jour, dépourvue de tous les moyens indispensables à la vie.

Faites des enfants ! Nous aimons les gosses. Il m'arrive parfois de m'arrêter à quatre heures à la porte des collèges et de regarder sortir les petits enfants de bourgeois. En été, j'aime aller flâner, lorsque mes occupations me le permettent, au jardin du Luxembourg ou au parc Monceau. Là, sous l'œil attentif des nurses, des petits évoluent gairement, simplement, sans soucis de la vie matérielle ; ils sont propres et beaux, sur leurs figures nées nulle trace de tare, ils n'ont pas les traits tirés et le besoin n'a pas mis sur leurs faces le stigmate de la misère. Lorsque leur ronde sera finie, ils rentreront dans leurs appartements des Batignolles ou des Champs-Elysées, un thé copieux les attendra, et la clarté de leur petite chambre ne fera pas contraste avec la lumiére vivante du parc qu'ils viennent de quitter.

Je ne peux alors m'empêcher de songer, avec un serrement de cœur douloureux, aux autres, à nos gosses à nous qui sont condamnés à l'obscurité éternelle, qui restent faibles et chétifs et qui ne quittent l'école que pour l'atelier et l'atelier pour la caserne.

Faites des gosses. Eh oui, nous le voulons ; mais nous voulons aussi que les profits soient au contraire des autres du grand air et de la vie. Nous ne voulons pas prôner pour mettre sur la terre une race de dégénérés et de parias qui perpétueront le siècle d'esclavage que nous subissons.

La crise de la vie chère, la crise de la natalité, elles ne font qu'une. L'une et l'autre se liennent et ne peuvent être séparées.

L'organisation capitaliste ne permet pas au prolétariat de faire des gosses. Une pièce de cent sous coûte trop cher pour pouvoir être partagée. Un gosse, c'est aliéner sa liberté, c'est renoncer à la lutte journalière pour son émancipation, et un de plus, c'est rognier sur ce qui est indispensable.

Faire des gosses avec les faibles ressources dont nous disposons est un crime contre la société, un crime contre l'humanité tout entière et les dirigeants de la Liberté n'ont pas le droit de l'ignorer.

Hier encore, s'acharnant sur sa proie, le capitalisme a demandé au peuple de sacrifier 20 % de son maigre budget ; demain matin, le pain vaudra 1 fr. 25 à Paris ; il est depuis plusieurs jours déjà à 1 fr. 35 dans certaines villes de province ; et l'on demande des sacrifices au prolétariat ? Cela n'a plus rien à sacrifier, il a tout donné, il a trop donné, il s'est dépouillé de tout ce qu'il avait, s'abandonnant à ses ennemis avec une naïveté impardonnable.

Aujourd'hui, la confiance a disparu, et toutes vos phrases creuses ne réveilleront pas l'abnégation du peuple qui fut trop rudement mise à l'épreuve.

Le prolétariat ne fera plus de gosses. Il ne consentira à repousser la terre que lorsqu'il aura la certitude que ses enfants auront dans une société bien organisée le droit à la lumière et à la vie.

J. CHAZOFF.

Prenez note

De nombreuses réclamations nous parviennent chaque jour, nous rappelons à nos lecteurs que les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos ♦♦♦ d'un Paria

Et voici une mercuriale !... Elle émane très certainement d'un vieux camarade, et me paraît assez sincère pour être communiquée à nos lecteurs, d'autant plus qu'elle s'intitule : « Lettre ouverte à P. Mualles » et constitue une réponse.

« En lisant dans le Lierlaire votre article de ce mardi, j'ai été très surpris que vous parliez de prêtres spirites et de leurs sorcières. Voilà trente-cinq ans que je m'occupais de spiritualisme et cela ne m'empêche pas de lire Les Temps Nouveaux ni le Révolté, et d'être à la fois spirite et communiste libertaire ; cela vous étonnera peut-être. En ce qui concerne les prêtres spirites, pour ma part, je n'en ai jamais vu, et ceux qui ont voulu faire reconnaître le spiritualisme comme religion (comme en Belgique), se sont fait balancer. Quant aux sorcières, tout le monde en dit, plus ou moins.

« Parlons franchement. Ayant lu certains volumes traitant de l'anarchie, comme ceux de Gravé, Kropotkin, Bakounine, Reclus, Sébastien Faure et autres, je me disais que les anarchistes n'avaient pas de préjugés, et ça me plaisait. Je voyais qu'ils étaient les amants sincères de la Vérité. Me suis-je trompé ? Les libertaires ne doivent pas tout de même faire comme les bourgeois, ni comme les prêtres qui condamnaient Galilée à l'index parce qu'il proclamait que la terre tourne. Cependant, à cette époque, personne n'aurait pu le prouver. Pourtant, après, on a reconnu la véracité de cette affirmation (E. pur si vu). Il est nécessaire de critiquer, mais à cette seule condition : c'est d'étudier d'abord la chose, et l'autre pour être preuve d'ignorance en la matière.

« Vous ne croyez pas aux phénomènes spirites, c'est votre droit. Mais comme anarchiste, juger sans avoir vu, sans avoir étudié, c'est un peu osé ; et de plus, c'est faire comme les bourgeois et même certains ouvriers qui traitent les théories anarchistes, d'utopistes, sans avoir pris la peine de les étudier.

« Certains physiciens, ou prestidigitateurs, reproduisent certains phénomènes ! Mais aussi, ces physiciens reproduisent bien certains phénomènes naturels. Cela prouve-t-il que les médecins, écrivent ces phénomènes naturels n'existent pas ? Evidemment non.

« Ainsi, par exemple, beaucoup de charlatans s'occupent de faire de la médecine : cela prouve-t-il que la médecine est du charlatanisme ? Encore une fois non. Ce serait du crédoisme de ne pas admettre l'évidence de ce raisonnement.

« Les faits spirites existent, et je l'affirme. Je n'ai pas été sous le coup d'hallucinations, j'ai assez d'esprit pour distinguer le vrai du faux : d'ailleurs quand j'ai obtenu ces phénomènes, j'étais seul, c'était quelques jours après la mort de mon père.

« Un anarchiste doit, devant des théories nouvelles et des phénomènes nouveaux, devant des lois inconnues, des forces inconnues, pousser ses investigations jusqu'au visible, crier au scandale, et de ce fait dévoiler les préjugés de certains hommes de science, de quelques hommes de peu de foi au vêtement et à ceux de Royère et de Roinard, qui me semblent plus autorisés. Je prétends que Mallarmé, tout comme Régnier, et qu'ils sont aujourd'hui de ceux qui traînent le plus obscurément contre lui. Peu importe, me direz-vous. Pourtant c'est de telles défaillances ou de telles abdication qu'est faite l'injustice démoralisante dont nous prenons notion à chaque minute.

« Avez-vous lu, cher Monsieur, l'ignoble article de Maurras sur Mallarmé ? Eh bien, c'est l'attitude de Valéry, de Régnier, qui permet cela. N'y pouvez-vous rien ? Si vous n'avez rien, qu'y puis-je, et à quoi servirait mon hommage à la mémoire d'un homme qui eut horreur de toutes les basse combines ? C'est la morale de son œuvre que vous vous devez de sauver ; il sera temps plus tard de nous reparler de ses beaux vers. »

Georges VIDAL.

Où aller ce soir ?

Quelle omission !

Voilà que le journal des masses s'amuse à faire des réparations d'omission. Et quand il s'y met !

A propos du pèlerinage léniniste de Saint-Denis, il annonce la présence d'une délégation du Nord, accompagnée de sept drapeaux. Ah ! ces sept drapeaux accompagnant les délégués. Ce devait être sublime à voir !

Peut-être bien que les sept drapeaux avaient le mandat du poète. Alors que les délégués marchaient comme des figurants dans une mascarade religieuse, « les drapeaux portaient dans leurs rouges plis le recueillement muet d'un monde épolarisé ». Avec le progrès bolcheviste, nous aurons peut-être des manifestations exclusivement composées de drapeaux. Les délégués pourront, à leur aise, manger des marrons et boire un coup de rouge.

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

La grève des cheminots est à peine terminée en Angleterre, que les dockers se lèvent et réclament eux aussi un salaire adéquat au prix de la vie. Le 16 février prochain si les ouvriers des ports n'ont pas obtenu les deux shillings d'augmentation qu'ils demandent avec raison, aucune marchandise ne sera débarquée en Angleterre.

Espérons que plus heureux que leurs frères cheminots, les dockers obtiendront une satisfaction plus complète, et sortiront victorieux de la bataille.

En Allemagne, le conflit au sujet de la journée de huit heures continue. La situation s'est aggravée et un certain nombre d'usines qui avaient recommandé à travailler ont de nouveau fermé leurs portes.

Les capitalistes allemands, complices de leurs alliés français, veulent absolument faire peser sur les épaulas du prolétariat les lourdes charges du Traité de Versailles.

Il serait pourtant facile de diminuer les frais, si l'on considère que les effectifs des armées d'occupation française et belge s'élèvent à 176.000 hommes, sans compter les nombreux fonctionnaires et leur famille.

Par une résolution votée avant-hier par le bureau du Parti Populaire allemand, nous apprenons que les frais d'occupation imposés au Reich pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 1923, s'élèvent à 340 millions de marks-or. Au change actuel cette somme représente plus d'un milliard de francs que le peuple est obligé de suer pour payer les frais de la dernière guerre.

Bien que la presse officielle française nie ces chiffres et prétende que les effectifs ne s'élèvent qu'à 30.000 hommes, nous savons à quoi nous en tenir sur la bonne foi de nos journalistes bourgeois.

Aux Indes anglaises, la grève dans l'industrie coloniale suit son cours, et 90.000 ouvriers ont arrêté le travail. 65 usines sont fermées jusqu'au 4 février.

Le journal *Le Temps* a appris par son correspondant de Londres que les industriels avaient annoncé que si à cette date le travail n'était pas repris, sans conditions, les usines seraient fermées de nouveau pour une période de quinze jours.

Ce sont bien là les procédés du patronat spéculant sur la misère des ouvriers pour leur imposer des salaires de famine et les réduire à l'esclavage.

Nul doute que M. Mac Donald ne se fasse, une fois de plus, le souteneur de la bourgeoisie, et ne vienne défendre les capitalistes indiens contre le prolétariat en révolte.

J. G.

ALLEMAGNE

L'ETAT DE SIEGE

Berlin, 29 janvier. — La Diète prussienne a adopté une motion des communistes demandant la levée de l'état de siège. Les socialistes, les démocrates et un député du centre ont voté pour la motion.

M. Seering, ministre de l'Intérieur, a rappelé qu'il s'était entendu avec les représentants des autres Etats particuliers pour demander au gouvernement d'émir la levée de l'état de siège militaire.

RUSSIE

LA SUCCESSION DE LENINE

Londres, 29 janvier. — On mande de Riga à l'Agence Reuter :

Selon les dernières nouvelles parvenues de Moscou, de grandes difficultés se présentent relativement à l'élection du successeur de Lénine. Les quelques hommes qui, jusqu'à présent, ont exercé le pouvoir en qualité de représentants de Lénine ne sont pas disposés à céder les rênes à un seul homme.

Dans les milieux influents, on se prononce en faveur d'un Russe pour la présidence du Conseil des commissaires. M. Tchitchérine continue à être considéré comme la candidat ayant le plus de chances d'être élu.

(45) Feuilleton de *Libertaire* 31-1-24

Le Drapeau Noir

par Tony RÉVILLON

DEUXIÈME PARTIE

Mourir en combattant

VIII

TONINE

Annuaire ne justifiait un soupçon. « C'est donc un étranger ! » Un à un, il se rappela les incidents de leurs promenades; une à une, il retrouva ses sensations inquiètes ou douloureuses. Sa mémoire était impénétrable. Tout à coup il s'arrêta net dans sa recherche. « J'ai trouvé ! » Il en était à cette soirée au théâtre, à ce jeune homme dont le regard s'était croisé avec celui de sa maîtresse.

« C'est lui ! » Pas de doute possible. Claudius Chazal était un vivier. Il faisait la cour à toutes les femmes. La beauté de Tonine l'avait frappé. Sachant où la rencontrer, libre, malgré de son temps, il avait dû la guetter, la suivre, la séduire. « Ah ! je suis maintenant ce que c'est que la jalouse ! » s'écria le malheureux. Le fantôme qu'il avait toujours poursuivi voulut de prendre corps. Il se représentait les deux têtes de

ANGLETERRE

CHEZ LES GENS DE MER

Londres, 30 janvier. — Dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Havelock Wilson, président de la Fédération nationale des gens de mer, signale notamment qu'en raison de la grève de 1.200 marins allemands dans les ports britanniques, les vaisseaux allemands quittent ces ports avec un équipage insuffisant mettant ainsi en danger les autres navires naviguant dans les mêmes eaux.

En outre, ajoute-t-on, les capitaines des vaisseaux allemands enfreignent les lois britanniques en faisant de fausses déclarations au sujet de leurs équipages.

LE CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 30 janvier. — Il y a actuellement 1.215.900 sans-travail, soit 4.540 de moins que la semaine précédente et 269.978 de moins qu'en 1er janvier 1923.

ILS ECHANGENT DES LETTRES

Londres, 30 janvier. — Le Foreign Office a communiqué dans la matinée à la presse une note confirmant que le premier ministre a adressé à M. Poincaré une lettre particulière du caractère le plus amical dans laquelle il exprime l'espoir que les sérieux différends qu'il a trouvés en arrivant au pouvoir, dans les rapports des deux pays, pourront bientôt être réglés d'une façon satisfaisante.

La réponse de M. Poincaré n'était pas connue ce matin au Foreign Office.

Lorsqu'il faudra échanger des coups de fusils ils enverront les ouvriers.

Mais les ouvriers marcheront-ils ?

SUISSE

UN DEBAT SUR LES HUIT HEURES

Genève, 30 janvier. — Un débat sur la journée de huit heures a été institué aujourd'hui devant le Conseil du Bureau International du travail.

La représentation ouvrière du Conseil qui réunit, comme on sait les délégués des gouvernements, des patrons et des ouvriers, avait saisi hier ses collègues d'une motion réclamant de la part de l'organisation internationale du travail une action vigoureuse en faveur de la ratification de la convention de Washington concernant les huit heures.

La motion est venue en discussion ce matin. Elle a duré toute la journée.

Tout cela se terminera, si le prolétariat n'y prend garde, par l'augmentation de la journée de travail dans tous les pays, et les paroles de M. Jouhaux avec les représentants du patronat, ne peuvent que détruire dans l'esprit des masses qui le suivent, la confiance en l'action révolutionnaire qui seule peut apporter des résultats tangibles.

POLOGNE

LES MESURES DE RETORSION DE LA POLOGNE CONTRE L'ALLEMAGNE

Varsovie, 30 janvier. — Le gouvernement barbares ayant expulsé quatorze familles juives de nationalité polonoise, et donc malgré les protestations réitérées du gouvernement polonais, ce dernier s'est vu forcé de recourir à des mesures de rétorsion. En conséquence, quatorze familles allemandes, dont les noms ont été publiés dans la presse, ont reçu l'ordre de quitter la Pologne dans un délai de trois jours. D'autre part, une injonction semblable a été notifiée aux 150 citoyens allemands établis dans les woiwodships de Poznań et de Poméranie. Cette dernière mesure a été déterminée par les expulsions en masse des citoyens polonais du territoire de Mecklembourg-Schwerin, mises à exécution en dépit des protestations du ministre de l'Intérieur à Berlin. Les journaux sont unanimes à approuver ces mesures énergiques.

Mesures énergiques ? Comme si les malheureuses victimes de ces mesures étaient responsables des actes de leur gouvernement.

Et puis, nous pouvons être certains que ce n'est pas dans la bourgeoisie que l'on a puise, mais bien chez des pauvres émigrés.

Tonine, en rentrant, le trouva assis auprès de la fenêtre, occupé à lire.

— Ma pauvre patronne est bien malade, dit-elle. Je ne crois pas qu'elle en ait pour longtemps. Le moral est atteint. Elle ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait. Un de ses jours sur la trouvera morte, son métier entre ses bras.

Elle parla ainsi pendant cinq minutes, sans qu'il songea à l'interrompre.

— Qu'as-tu donc ? lui dit-elle. Tu ne me questionnes pas comme d'habitude ?

— C'est qu'en ton absence je me suis promené. J'ai vu l'état de Lyon. Dans deux jours, il est probable qu'on fera des barricades. Autrefois cela m'a été passionnant. J'aurais pris part à ce mouvement d'un peuple. Je l'aime tant que j'oublierai tout.

— Tu as raison, va-t-il. Ne te mèle donc de rien. Nous sommes tranquilles, heureux...

— C'est vrai, nous sommes heureux. Je pensais aussi à notre bonheur pendant que tu étais absente. Je me reprochais ma jalouse. Par instants, je suis stupide. Comme si ta parole ne valait pas tous les contrastes du monde, ma Tonine ! Comme si tu étais femme à mentir et à tromper !

Elle ne répondit pas.

— Est-ce que tu vas chez ta tante ce soir ?

— Pourquoi me demandes-tu cela ?

— Pour rien. J'aurais été content de passer la veillée au coin du feu, avec toi. Tu aurais défaîtu tes cheveux, tu te serais

En lisant les autres...

Pour réparer la gaffe...

Avant-hier, le vieux Maurras, dans son emballement de doctrinaire et dans sa fierté d'être « salé », avait brossé des gens de justice un tableau digne de notre éloge. Mais il avait, paraît-il, dépassé les bornes fixées par le « député de Paris », car hier, le gros Léon remet les choses au point diplomatique en rectifiant :

Il y a, même sous la République, de bons, d'excellents et même d'admirables magistrats, que nous ne nous faisons pas faute de saluer au passage, quand ils s'appellent Lescouët, Mérimée, Scherlin, Bouchardon, Morlet, etc. Je veux dire des magistrats intègres et totalement indépendants, qui considèrent leur véritable fonction comme une sorte de sacerdoce, qu'elle est, en effet. Il n'y a rien de plus grand ni de plus respectable, ici-bas, que la véritable justice, fondement de la société des bons citoyens.

Et la véritable justice c'est celle qui ne me condamne pas — bien entendu !

Devrions-nous voter ?

M. Maurice Foucault, dans la *Liberté*, regrette fort le nombre des abstentionnistes en période électorale. Après s'être plaint de la négligence et du laisser-faire de certains, il s'indigne surtout contre les abstentionnistes volontaires auxquels il ne ménage pas les reproches :

Et puis, il y a aussi des abstentionnistes volontaires dont l'attitude est particulièrement odieuse et dangereuse. Ce sont les esprits affolés qui, par aveugle désir de marquer leur mécontentement et par opposition stupide aux détenus actuels du pouvoir, se font les partisans du pire. Ceux-là abandonnent la lutte en proclaimant qu'après tout, il vaut mieux que le mal triomphé, parce que du mal sortira peut-être le meilleur.

Et M. Foucault, qui doit certainement caresser l'espérance de se faire élire quelque jour, propose un remède énergique, inspiré des mesures draconiennes de l'antiquité. Voyez plutôt :

Dénonçant, en 1800, dans son « Nouveau Patriote », la coupable conduite des abstentionnistes de son temps, Mercier cite comme un exemple la loi coercitive en vigueur dans la république athénienne. Déjà, dans l'antique Athènes, écrit-il, on fermait à certains jours toutes les portes de la ville, ne laissant libres que les esprits qui conduisaient aux assemblées primaires. Les Athéniens ne regardaient pas cette loi comme atteintoire à leur liberté. Ils riaient, comme j'aurais fait, de leur propre indolence et, tout en étant dans la ville, de leur dangeruse erreur.

C'est pourquoi il est à souhaiter que la loi actuellement proposée à la Chambre en vue de rendre le vote obligatoire — sous des sanctions d'ailleurs fort modérées — puisse être promulguée avant les prochaines élections. Croirez-vous, monsieur Foucault, que la mesure serait opérante ?

Trotsky « résistant »

Ça ne va plus comme sur des roulettes en Bolchevie. Voici, paraît-il, Trotsky en disgrâce. Il aurait trouvé plus orthodoxe que lui, Victor Méric, dans l'*Égalité*, s'en réjouit et, le baptisant « résistant », l'accueille comme une « recrue de taille » dans le Parti communiste unitaire.

Il y a eu bataille entre Trotsky et le Comité central. Et, dans cette bataille, c'est Trotsky qui a été vaincu.

Les raisons de cette bagarre ? Essayons de les définir. Trotsky a salué, avec ironie, la formule de ses adversaires concernant la « démocratisation » communiste. Il a élevé des doutes outrageants sur l'application de cette nouvelle méthode. Et il a réclamé, au nom du Parti communiste uni et discipliné, l'hospitalité pour les tendances, la libre manifestation des divers points de vue, plus d'air, plus de mouvement, plus de liberté. A quoi le Comité central a répliqué en condamnant les « fractions » et en obligeant Trotsky à se démettre de ses fonctions et pouvoirs.

Singulier retour des choses. De tous les hommes de la Révolution russe, c'est Trotsky qui, jusqu'à ce jour, est apparu comme le plus résistant et le plus implacable. C'est lui qui dictait des ordres au parti français dont ses créatures peignaient le Comité directeur et les salles de rédaction de l'*Humanité*. C'est lui qui, en vertu de son infatigabilité, proscrivait, sans recours, toute déviation, toute tentative

de discussion, rejettant dans les rangs des « petits bourgeois » et des « contre-révolutionnaires » quiconque s'avisa de lui présenter la plus légère contradiction.

C'est lui qui a condamné du haut de son omniscience, complètement d'omnipotence, les communistes francophones ou lieux, les collaborateurs de feuilles bourgeois, les antimilitaristes abstraits, les adversaires de la « volaille à plumer », les partisans de l'autonomie relative des fractions nationales.

C'est lui qui a ordonné les excommunications et les exclusions automatiques.

C'est lui qui a pulvérisé la résistance et les résistants...

Et c'est lui, Trotsky, c'est lui qui, aujourd'hui, s'avère le premier et le plus symbolique des résistants !

Car les raisons du Trotsky actuel, c'étaient les nôtres.

Trotsky-Frossard, Zinoviev ou Khamen-Cachin... kif-kif-bourkio, mon pauvre Victor Méric. Tout ça ne te sort guère du boubin politique dans lequel tu t'obstines à patiner, sans pitié pour ton propre esprit d'indépendance !

Son crime qui, à vrai dire, n'est pas le siens ? Celui d'avoir reproduit dans l'*Humanité*, les discours de Barbusse.

Or, celui-ci vient de bénéficier d'un non-lieu, alors que Vandepoort est inculpé.

N'est-ce pas à la fois odieux et stupide ?

Ah ! ces gérans de journaux, ils ont bon dos ! Aussi la justice bourgeoise en profite !

GINQ ANS APRES LA VICTOIRE

Versailles, 30 janvier. — A partir du 1^{er} février, le pain sera vendu 1 fr. 25 le kilo, dans tout le département de Seine-et-Oise.

Pas seulement dans le département de Seine-et-Oise : dans toute la France, hélas !

Mais nous avons gagné la guerre, n'est-ce pas ?

Et nous avons en la victoire. Alors, qu'avons-nous à réclamer ?

LEURS DIVIDENDES

Amiens, 30 janvier. — M. Onésime Grefe, âgé de 67 ans, charretier au service de M. Denoux, cultivateur à Sancourt, traversait Ham en conduisant un chariot et marchait près de son attelage. Jeté à terre par le brusque écart d'un de ses chevaux.

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Blanchisseuses de Chaville. — Les ouvrières et ouvriers des blanchisseries sont en grève pour une augmentation de salaires.

Municipaux de Versailles. — Les ouvriers bouches réclament une augmentation de salaires. Leur grève gêne considérablement la ville.

ameublement parisien. — Les ouvriers de la fabrique Bercovici ont repris le travail après avoir signé un accord avec leurs patrons.

Boulanger de Tours. — Pour obtenir la suppression du travail de nuit, les boulangers ont cessé le travail.

Industrie du bois à Bruges (Belgique). — La grève générale vient d'éclater dans l'industrie du bois à Bruges. Les ouvriers réclament 25 centimes de l'heure en plus.

Souffleurs de verre de Paris. — Les grévistes après avoir entendu le camarade Sue, secrétaire de la Fédération, ainsi que des camarades du Comité de grève, décident la lutte à outrance jusqu'à complète satisfaction.

Se déclarent solidaires de la camarade emprisonnée pour les besoins de la cause.

Les revendications

Dans les lycées. — Les agents de service des lycées nationaux se sont assemblés à la Bourse du travail. Ils ont témoigné leur confiance au Conseil syndical à qui mission a été donnée de poursuivre la réalisation des revendications du petit personnel des lycées nationaux.

Employés de banques et bourses. — Les employés demandant que leurs salaires soient fixés en « monnaie stable » par leurs patrons.

Allez donc trouver une monnaie stable avec la déperdition du franc, l'augmentation du pain, des transports et de tout le saint-frusquin ?

Plâtriers d'Oyonnax (Ain). — Les ouvriers plâtriers réclament une augmentation horaire de 50 centimes.

Employés de Rodéz. — A la suite d'une réunion, les employés ont voté un ordre du jour pour réclamer le rajustement des salaires.

Travaillers de la pierre de Paris. — L'offensive contre les 8 heures est déclarée, et c'est avec douleur que nous voyons des hommes se réclamant de la classe ouvrière accepter l'asservissement et l'esclavage sans protester contre pareille emprise sur la liberté individuelle.

L'entrepreneur Rontaix a donné l'ordre lundi de faire 9 heures. Au chantier de taille de pierre, rue Lafontaine, à St-Ouen, un seul camarade est parti à la 8^e heure, tous les autres chiens couchants se sont inclinés.

Dans de pareilles conditions, comment voulez-vous vous défendre contre les coups qui seront portés à vos salaires et à vos libertés ?

En toute conscience, nous vous le demandons, nous faisons appel à tous les hommes de cœur qui sont avec nous pour défendre la journée de 8 heures. Nous leurs disons d'employer tous les moyens pour son application. C'est notre droit, c'est notre devoir.

Le secrétaire, J. BLOIS.

Syndicalisme nouveau et commercial

Enfin ! Heureuse Fédération des cheminots qui va pouvoir être féconde directement, sans intermédiaire, par deux de ses secrétaires élevés au titre de membres du Comité Directeur du grand parti des masses.

Vous allez peut-être croire que le troisième (secrétaire administratif) va être jaloux des lauriers de ses deux collègues ? Eh bien ! non, lui aussi a quelque chose en vue : le poste de colonel dans l'armée rouge. Lui qui paraît non dépourvu de lâcheté, même devant un général qui le menaçait d'une correction pour de lâches calomnies faites à son égard, sera bien placé à la tête des gardes rouges ; sa vaillante attitude dans le passé lui vaudra bien ce poste.

Tout cela pourrait être rigolo si nous ne nous trouvions pas devant une situation aussi grave.

Que penser des paroles de Semard, à une réunion de Paris-Etat, rive droite, répondant à un pauvre bougre de syndiqué qui ne comprenait pas que l'on pouvait être contre des élections en 1919 et pour en 1923 : « En ce qui concerne les élections, nous n'en sommes pas encore là ! »

« Eh bien ! oui, je crois maintenant que, à ce moment-là, nous n'avons pas su approfondir suffisamment le sens de ces paroles. Aujourd'hui, nous pouvons regarder en arrière et voir le chemin parcouru ; sous ce prétexte de ne pas s'occuper de ce qui se passe à côté, le travail s'est accompli. J'ai cru, et c'est un grand tort de ma part, que ces camarades étaient de bonne foi, même dans leurs erreurs, mais aujourd'hui je dis qu'ils étaient et sont encore des bandits, car ils préparaient la livraison, comme un vil cheptel, du syndicalisme au P. C.

Comment voulez-vous que ces hommes qui ont à charge d'aller, dans les masses, porter les paroles syndicales, s'acquittent de leur tâche, quand eux-mêmes n'ont pas confiance au syndicalisme ?

Il leur répugne certainement d'aller dire aux travailleurs : « Vous êtes des hommes conscients, c'est vous seuls qui pourrez, par vos organisations syndicales, faire une société meilleure ».

Comment voulez-vous que le secrétaire général de la Fédération des cheminots aille dire aux cheminots de partout : « Venez à l'organisation syndicale. Elle seule, basée sur le travail, peut tout », quand lui-même foul le camp ? Attention ! pas officiellement, mais officieusement, car la croute, il faut l'assurer.

En l'oui, ils sont pas mal de permanents de syndicats dans ce Comité Directeur ! L'habitude est prise, on ne reconnaît la valeur du syndicat que pour ce qu'il rapporte tant l'individu qu'a Parti.

Affaire commerciale, quoi !

Les petits moyens

Le meeting sanglant du 11 janvier qui a été causé par la trop cynique tentative de subordination du mouvement économique par un Parti à base politique et pénétré de prétentieuses ambitions, a permis de constater le peu de dignité, de grandeur d'âme que renferme ce parti.

Par la voix de son organe officiel *l'Humanité*, il nous a été permis d'enregistrer la profondeur réelle de déchéance morale dans laquelle ces gens sont si vilement tombés.

En effet, pour rejeter le poids énorme de la responsabilité d'un double assassinat, pour dérouter les esprits d'un doute à leur égard, on n'a pas hésité à employer l'arme de la calomnie.

Ce fut le cas pour notre camarade Bouduou. Dans d'interminables colonnes où des allégations erronées alternent avec le ridicule, on a pu voir la plus infamante tentative de chantage contre une figure révolutionnaire. Procédé mesquin qui ne peut qu'ainoir le peu de valeur que détiennent les représentants de ce parti...

Spécialisés dans cette propagande de diffamation, dont la lecture siéda à merveille à leurs indigents lecteurs, aujourd'hui c'est le tour de notre camarade Jouet, secrétaire fédéral du bâtiment, *l'Humanité* l'accuse de ces impardonnable crimes : il est, parait-il, ignorant complet de la doctrine révolutionnaire ; il a soutenu des socialistes et a sollicité une candidature de conseiller général. Misérable Jouet ! Un tel passé de trahison et de méconnaissance sociale est suffisant pour que les foudres communistes s'abattent sur toi et te frappent d'ostracisme. Misérable révélation qui râve bien bas la calomniateur.

Les travailleurs consciens ne seront pas dupes de ces viles manœuvres ; c'est la manifestation d'une haine inextinguible envers l'opposition syndicale parce qu'elle cherche à entraver le flux pérnicieux de la propagande plus politique que communiste.

Pour assouvir leur soif d'ambition, de domination, pour briser la ténacité des syndicats qui se dressent contre l'œuvre dangereuse de la politique, tous les plus bas moyens sont employés sans scrupules de face.

Face à votre œuvre de destruction de l'édifice économique pour vouloir y implanter votre conception gouvernementale de la dictature sur le prolétariat, la minorité syndicale de la Seine s'est dressée contre vous. Notre appel a été la signification nette, absolue d'un désir suprême de paralyser votre cynique tentative de vouloir vous empêcher de l'œuvre des prolétaires.

A cette défense légitime au sein même de notre maison, vous nous avez répondu en assassinant deux des nôtres. Votre crime est là, flagrant indiscutable.

Nous ne l'oublisons pas. — L'irréparable nous sépare à tout jamais, et une fois de plus nous vous crions : ASSASSINS ! Si, hier, nous nous sommes dressés contre vous, aujourd'hui nous veillons attentivement sur votre nefaste besogne. Et demain, si les circonstances l'exigent, pour la sécurité du syndicalisme, nous nous dresserons encore contre vous.

Qu'importe vos épithètes insolentes ; qu'importe vos interprétations fausses. Nous emploierons les armes loyales qui auront plus de force pour vous détruire que vos agissements de haine, de mensonges et de violences n'en ont pour essayer de légitimer vos néfastes besognes.

Emile KOCH.

Faisons un effort. Au-dessus des partis politiques qui, en tout temps, ont trompé les masses ouvrières, au-dessus des rivalités personnelles, il peut y avoir, accord, en prenant comme base la charte d'Amiens. Pas de mots d'ordre d'un parti politique. Au syndicat, des ouvriers, des exploitants, dans une même pensée : que, seule, leur union fera leur force, que leur émanicipation se fera par leurs propres moyens.

Pour cela il faut faire abstraction de sa personnalité, il faut que celui qui, vraiment, veut voir la classe ouvrière puissante et unie, abandonne un peu de son ambition. L'intérêt de la classe ouvrière doit passer devant le « moi ».

Ce doit être la solution que doivent prendre les militants révolutionnaires.

Deux fédérations, l'une entre les mains de M. Albert Thomas, l'autre entre les bras de P. C.

Dans le Midi, un patronat organisé, puissant, dans sa confédération générale des vignerons, qui a à sa tête, M. Elie Bernard, secrétaire des grandes associations agricoles, gros propriétaire, membre notoire du parti S.F.I.O. Il défend, avant tout, les intérêts de ceux qui l'ont placé à la tête de leur organisation, c'est-à-dire les propriétaires.

Déclare que les actes inqualifiables dont les agents de Moscou se sont rendus coupables lors du meeting de la Grange-aux-Belles leur interdit à l'avenir de parler au nom du prolétariat.

Considérant que le syndicalisme groupe tous les travailleurs sans distinction d'opinions pour la lutte contre le patronat, aider à la réalisation de l'unité des ouvriers, sera capable d'arracher les améliorations indispensables au prolétariat et de le conduire vers son émancipation totale.

En conséquence, ayant seulement en vue le sort des travailleurs de la boulangerie, dédié devant l'incapacité de la majorité communiste du syndicat, de mener une action énergique pour faire aboutir les revendications formulées par les mitrons.

Justin OLIVE,

Minorité des Boulanger de la Seine

Réunie en assemblée générale le 24 janvier, la minorité des ouvriers boulanger de la Seine vole au mépris de la classe ouvrière les politiciens du P. C. qui, par leur action néfaste, ont réussi à diviser la classe ouvrière et à tuer le syndicalisme même devant un général qui le menaçait d'une correction pour de lâches calomnies faites à son égard, sera bien placé à la tête des gardes rouges ; sa vaillante attitude dans le passé lui vaudra bien ce poste.

Tout cela pourrait être rigolo si nous ne nous trouvions pas devant une situation aussi grave.

Que penser des paroles de Semard, à une réunion de Paris-Etat, rive droite, répondant à un pauvre bougre de syndiqué qui ne comprenait pas que l'on pouvait être contre des élections en 1919 et pour en 1923 : « En ce qui concerne les élections, nous n'en sommes pas encore là ! »

« Eh bien ! oui, je crois maintenant que, à ce moment-là, nous n'avons pas su approfondir suffisamment le sens de ces paroles. Aujourd'hui, nous pouvons regarder en arrière et voir le chemin parcouru ; sous ce prétexte de ne pas s'occuper de ce qui se passe à côté, le travail s'est accompli. J'ai cru, et c'est un grand tort de ma part, que ces camarades étaient de bonne foi, même dans leurs erreurs, mais aujourd'hui je dis qu'ils étaient et sont encore des bandits, car ils préparaient la livraison, comme un vil cheptel, du syndicalisme au P. C.

Comment voulez-vous que ces hommes qui ont à charge d'aller, dans les masses, porter les paroles syndicales, s'acquittent de leur tâche, quand eux-mêmes n'ont pas confiance au syndicalisme ?

Il leur répugne certainement d'aller dire aux travailleurs : « Vous êtes des hommes conscients, c'est vous seuls qui pourrez, par vos organisations syndicales, faire une société meilleure ».

Comment voulez-vous que le secrétaire général de la Fédération des cheminots aille dire aux cheminots de partout : « Venez à l'organisation syndicale. Elle seule, basée sur le travail, peut tout », quand lui-même foul le camp ? Attention ! pas officiellement, mais officieusement, car la croute, il faut l'assurer.

En l'oui, ils sont pas mal de permanents de syndicats dans ce Comité Directeur ! L'habitude est prise, on ne reconnaît la valeur du syndicat que pour ce qu'il rapporte tant l'individu qu'a Parti.

Affaire commerciale, quoi !

A.D.

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE POUR L'EXTRÉMIER

Un an..... 64 fr. Un an..... 96 fr.

Six mois..... 32 fr. Six mois..... 48 fr.

Trois mois..... 16 fr. Trois mois..... 24 fr.

Chèque postal : Ferandel 586-65

De préférence utilisez notre Compte

Vos frais d'envoi de fonds ne s'élèveront qu'à 0 fr. 25 — aucun risque.

Aux Jeunes du Bâtiment et de la Terrasse

Jeune camarade !

A l'heure où le syndicalisme se débat au milieu de multiples difficultés ; au moment où la réaction et le militarisme triomphent ; au moment où l'on assassine les nôtres ; lorsque tes frères aînés souffrent et combattent sans trêve pour la vérité de leur cause.

Vas-tu rester inactif ?

Devant l'ignominie de tes exploiteurs, ton cœur ne se révolte-t-il pas ?

Toi aussi, tu participeras à la lutte commune !

C'est ton devoir de prolétaires, tu ne peux y failir en restant indifférent aux efforts de tes compagnons de travail.

Dès maintenant, il faut que tu viennes grossir nos rangs. Tu dois devenir capable de te conduire loi-même.

A présent tu es un jeune, demain tu seras un homme et la résolution que tu prendras aujourd'hui fera de toi un ignorant et un esclave, ou bien un ouvrier conscient prêt à se libérer.

Choisis !

Nous espérons, jeune camarade, que tu auras compris notre appel et que tu assisteras à nos réunions qui se tiennent tous les mercredis, à 20 h. 30, salles 13 et 14, 4^e étage, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

Des causeries sont faites par des camarades et vous y trouverez des journaux corporatifs et l'organe de la Fédération des Jeunes Syndicalistes : *Le Cri des Jeunes*.

Dans l'agriculture

Après le congrès des vigneron du Midi, la Fédération confédérée a tenu un Congrès à Narbonne. Tout en applaudissant à l'ordre du jour voté contre la pénétration dans les syndicats par les partis politiques et contre les tueries sanglantes de la Grange-aux-Belles, un point noir est resté,

Dans un précédent congrès tenu à Courson (Aude), et où étaient invités les syndicats de toutes tendances, l'unité avait été l'objet d'une discussion, très courtoise, de part et d'autre. Sur ma proposition, une commission mixte avait été nommée, d'abord pour la coordination des efforts et l'aboutissement des revendications immédiates et pour réaliser ensuite l'unité organique.

Je regrette vivement d'avoir été obligé de quitter le pays vignoble, sans quoi j'aurais rappelé à cette commission la nécessité de son fonctionnement.

L'unité peut être un fait chez les vignerons du Midi, qui ont, à leur actif, de belles victoires sur le patronat. Seule l'unité peut amener dans notre organisation sa puissance combative et faire disparaître le malaise, les haines, les crimes, dont le classe ouvrier fait les frais.

Faisons un effort. Au-dessus des partis politiques qui, en tout temps, ont trompé les masses ouvrières, au-dessus des rivalités personnelles, il peut y avoir, accord, en prenant comme base la charte d'Amiens. Pas de mots d'ordre d'un parti politique.

Au syndicat, des ouvriers, des exploitants, unis dans une même pensée : que, seule, leur union fera leur force, que leur émanicipation se fera par leurs propres moyens.

Pour cela il faut faire abstraction de sa personnalité, il faut que celui qui, vraiment, veut voir la classe ouvrière puissante et unie, abandonne un peu de son ambition. L'intérêt de la classe ouvrière doit passer devant le « moi ».

Ce doit être la solution que doivent prendre les militants révolutionnaires.

Deux fédérations, l'une entre les mains de M. Albert Thomas, l'autre entre les bras de P. C.

Dans le Midi, un patronat organisé, puissant, dans sa confédération générale des vignerons, qui a à sa tête, M. Elie Bernard, secrétaire des grandes associations agricoles, gros propriétaire, membre notoire du parti S.F.I.O. Il défend, avant tout, les intérêts de ceux qui l'ont placé à la tête de leur organisation, c'est-à-dire les propriétaires.